

ÉLECTRICITÉ

AMÉNAGEZ AVEC
TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME

Un interlocuteur unique pour l'électricité, l'éclairage public et les communications électroniques (en lien avec les divers opérateurs).

Propriétaire des réseaux électriques de distribution, Territoire d'Énergie Somme agit sur 3 axes :

Réalisation des travaux d'extension en technique souterraine pour répondre à l'urbanisation des nouvelles parcelles (y compris la réalisation coordonnée de la première partie du branchement en domaine public).

Extension
des réseaux

Intégration
des réseaux dans
l'environnement

Territoire
d'Énergie
Somme

Amélioration
et évolution de
la qualité des
réseaux

DISSIMULATION : Mise en souterrain coordonnée des réseaux électriques, d'éclairage public et de communications électroniques ou pose en technique sur façade desdits réseaux pour améliorer le cadre de vie des communes

ÉRADICATION DES CABINES HAUTES et remplacement par des postes de transformation intégrés à l'environnement avec un taux d'aide exceptionnel de 80 %

RENFORCEMENT :

Adapter le réseau à l'augmentation des puissances soutirées par les clients, après remontées d'informations des concessionnaires électriques

SÉCURISATION :

Remplacement des réseaux en fils nus par des réseaux torsadés isolés qui sont moins sensibles aux aléas climatiques

TE80 prend en charge les opérations suivantes :

Pré-chiffrages pour décision de faisabilité financière par la commune, conseils, réalisation d'études, demandes d'autorisations et travaux, coordination avec les concessionnaires, les opérateurs Orange et Somme Numérique et les aménageurs routiers éventuels.

Des aides financières attribuées dès la signature des conventions

LE RÔLE DE TE 80 DANS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES :

- TE80 propose et subventionne la réalisation d'un génie civil de communications électroniques pour toute commune qui réalise des travaux en tranchée ouverte.
- TE80, propriétaire de ces infrastructures créées, les met à disposition d'Orange et de Somme Numérique pour les réseaux cuivre et Fibre Optique, et répond aux DT Déclarations Travaux / DICT Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux.
- Chaque dossier fait l'objet d'une concertation avec les opérateurs pour définir et calibrer le génie civil aux fins d'éviter des ouvertures de tranchées répétitives et l'installation de nouveaux supports.
- Des conventions tripartites signées avec les opérateurs et le concessionnaire électrique concerné facilitent l'utilisation des supports pour le déploiement de la Fibre Optique.



Retrouvez toutes les informations sur

www.te80.fr



Flashez-moi !

Territoire d'Énergie Somme
3 Rue César Cascabel - Pôle Jules Verne 2 - 80440 Boves
Tél : 03 22 95 82 62
www.te80.fr



**territoire
d'énergie**
SOMME

VOTRE CONTACT

Magalie HAVARD
Coordinatrice Administrative
Pôle opérations
03 22 95 91 58
magalie.havard@te80.fr